

Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU

Séance publique du 11 DECEMBRE 2017 à 8h30	Date de convocation : 5 DECEMBRE 2017
---	---------------------------------------

PRESENTS : Jacques BASCOU, Marie BAT, Jacques BLAYA, Roger BRUNEL, Viviane DURAND, Alain FABRE, Guillaume HERAS, Isabelle HERPE, Michel JAMMES, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Tristan LAMY, Christian LAPALU, Henri MARTIN, Eric MELLET, Carmen MOUTOT, Jacques POCIELLO, Edouard ROCHER, Magali VERGNES

EXCUSES : Didier CODORNIU, Serge LALLEMAND, Marc ORTIZ, Alain PEREA

EXCUSES AVEC PROCURATION : Yves BASTIE

SECRETAIRE DE SEANCE : Guillaume HERAS

Délibération
N°B2017_160

Membres en exercice :	24
Votants :	20
Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

Nomenclature Etat : Domaines de compétences par thèmes - Culture

OBJET : EQUIPEMENTS CULTURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE – MUSEE AMPHORALIS – Convention - Ouvrage jeune public avec les Editions du Cabardès

Le musée Amphoralis souhaite proposer au jeune public un ouvrage ludique et pédagogique, diffusé à la boutique du musée mais également en librairies.

A ce jour, trois ouvrages ont été édités par le musée et diffusés uniquement à la boutique du musée:

- « Un four gallo-romain » (1997, réédition 2013),
- « Un jardin gallo-romain » (2016),
- « Amphoralis, un village de potiers » (2016).

Le musée désire s'adresser à un public plus jeune (à partir de 5 ans) grâce à un ouvrage mettant en scène un enfant du village des potiers gallo-romain : Amphoralix et sa famille.

Ce personnage, déjà utilisé dans la communication du musée et dans les outils de médiation (application de visite, livret jeu, visite-enquête scolaire), mène une enquête à la découverte de la poterie cette trame permet d'aborder plusieurs aspects :

- La période gallo-romaine et le contexte de l'atelier des potiers de Sallèles d'Aude,
- Une dimension archéologique avec la notion de passé et de transmission du savoir,
- La découverte de la poterie et des éléments naturels indispensables à sa création (l'eau, l'argile, le bois).

Afin d'assurer une écriture adaptée et surtout une diffusion de l'ouvrage au-delà des murs du musée, Amphoralis souhaite recourir à un professionnel de l'édition.

Pour ce faire, Amphoralis a contacté les Editions du Cabardès. Il s'agit d'une maison d'édition audoise, spécialisée dans les ouvrages jeunesse et de découverte du patrimoine. Les Editions du Cabardès ont une approche rigoureuse des ouvrages jeunes publics, qui ambitionne de faire découvrir le patrimoine audois de manière ludique. Après de nombreux ouvrages sur la période médiévale (notamment sur la Cité de Carcassonne), la maison d'édition inaugure sa ligne éditoriale concernant la période gallo-romaine et l'histoire antique de Narbonne.

Le Grand Narbonne, par le Musée Amphoralis et les Editions du Cabardès s'associeraient donc pour la création de cet ouvrage jeune public, à paraître pour la fin de l'année 2018. Sa diffusion dans le réseau de cette maison d'édition établie, permettra d'accroître la notoriété du musée.

Outre l'édition et la diffusion de l'ouvrage, les Editions du Cabardès se chargeraient de la rédaction et de l'illustration conformément au contenu scientifique défini par le musée. L'ouvrage serait vendu à un prix maximum de 12€. Le musée bénéficierait d'une remise de 30% à l'achat pour revente au sein de sa boutique.

En contrepartie, Amphoralis s'engage à acquérir 500 ouvrages au prix de 8,40€ après remise, dont 150 exemplaires en préachat au premier trimestre 2018 et le solde à parution au dernier trimestre 2018.

Vu en commission 3 du 16 novembre 2017,

A l'unanimité, le Bureau décide :

- D'approuver la convention de partenariat, telle que-ci annexée, entre le Grand Narbonne, par son Musée Amphoralis, et les éditions du Cabardès,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération, notamment ladite convention.

Pièce(s) jointe(s) à la délibération :

Convention

**Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa
transmission en
Sous-Préfecture
le : 20/12/2017
et de sa publication
le : 20/12/2017**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus
Copie certifiée conforme,

Le Président,

Jacques BASCOU

